

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 24 du 11 Décembre 2002 - 04 pages

Pomme de Terre

MILDIOU : UNE ANNEE DITE NORMALE !

Mai - juin : réduction du nombre de fongicides

Les plantations s'échelonnent sur les deux premières semaines d'avril, dans des conditions idéales (humidité et terre fine). Vers la mi-mai, avant le stade levée des pommes de terre, des prospections sont réalisées afin de recenser les tas de déchets. Malgré une prise de conscience de la part des producteurs, ces tas sont nombreux dans le Plateau Picard Nord, le Plateau Picard Sud, le Santerre et sur le plateau de Vic-sur-Aisne, leur présence est plus modérée dans le Ponthieu et le Vimeu. En présence de tas de déchets avec mildiou, un premier fongicide est conseillé le 24 mai sur variétés sensibles au stade de 30 % de levée. Dans les autres cas, aucune intervention n'est justifiée.

De nombreuses repousses sont également constatées dans les parcelles de betteraves et de maïs. Des symptômes de mildiou sont observés en jardins particuliers. Leur présence conduit à une protection généralisée le 27 sur l'ensemble des variétés sensibles avec un dithiocarbamate.

Juin : forte croissance végétative associée à des risques élevés

Fin mai - début juin, à la faveur de la remontée des températures accompagnée de pluie, la croissance végétative est importante. Nous conseillons un renouvellement de traitement à 6 jours, et ce durant tout le mois (jusqu'au stade floraison).

En date du 1er juin, la 4ème génération est atteinte. Une intervention fongicide sur variétés intermédiaires est préconisée. Le potentiel de sporulation devient de plus en plus important. Il n'est pas envisageable de décaler le renouvellement des traitements sur variétés sensibles.

La période pluvieuse lors de la 1ère semaine de juin est propice aux risques, la 5ème génération est atteinte, le 1er traitement sur variétés résistantes est déclenché le 11 juin. En parallèle, le premier cas de mildiou en parcelle est observé (secteur de Hangest-en-Santerre). Il est dû à la présence d'un tas de déchets près de la parcelle. Les risques restent toujours élevés. Dès la mi-juin, quelques rares symptômes sont observés sur variétés sensibles. Sur ces parcelles, la stratégie sur mildiou déclaré est conseillée. Au vu de l'instabilité climatique et du déclenchement de l'irrigation, l'emploi de spécialités résistantes au lessivage est préconisé uniquement sur variétés sensibles et intermédiaires. Pour les résistantes, l'emploi d'un dithiocarbamate est suffisant.

Taches d'origine physiologique

Suite à la chaleur caniculaire du 18 juin, des taches marron clair (taches d'origine physiologique) sont présentes en grand nombre sur le feuillage. On observe une sensibilité variétale : Roseval, Lady Cristal, Inova, Russet Burbank sont les plus atteintes.

Juillet- août : risque toujours constant

Malheureusement, les conditions climatiques pluvieuses de la première quinzaine de juillet ne permettent pas de relacher la protection fongicide. En parallèle, l'alternance des périodes humides et sèches favorise l'apparition de l'Erwinia, qui dans certaines parcelles, atteint un pourcentage non négligeable de pieds (2 à 5 %). Des cas d'alternaria sont également constatés.

Les premiers défanages débutent mi-juillet : l'emploi du fluazinam ou du cyazofamide est conseillé lorsque le mildiou est observé en végétation. Un dithiocarbamate suffisait dans le cas contraire.
Les conditions climatiques mitigées du mois d'août (pluie, brouillard, rosée persistante) entretiennent un potentiel de sporulation élevé.
Une protection fongicide soignée doit être maintenue jusqu'à dessiccation complète des fanes pour les variétés de consommation précoces. Pour les parcelles encore en pleine végétation, le renouvellement d'un mancozèbe à 7 jours est nécessaire.



Bilan de campagne 2002

Résultats essais 2002

- **Stratégie mildiou déclaré**
- **Sensibilité variétale au mildiou.**

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
BP 69
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 55 €
Tarif Fax 55 €
Tarif E-mail 55 €

Septembre : quelque cas de mildiou en végétation

A partir de début septembre, des défaillances de protection conduisent à l'apparition de symptômes de mildiou sur tiges en variétés féculières (Kaptah). Toutefois, les conséquences sur la qualité des tubercules sont limitées.

En résumé, l'année 2002 est caractérisée par :

- Une réduction possible du nombre de fongicides en début de campagne

PUCERONS : leur rareté a brillé en 2002 !

Les pucerons sont piégés dans les cuvettes à partir de la mi-mai. Hormis cas particuliers (parcelles en vallée ou en bordure de bois), aucune intervention n'a été nécessaire : le nombre de pucerons n'a pas dépassé le seuil d'intervention (5 à 10 pucerons par feuille). Différents comptages ont montré que les auxiliaires (larves de coccinelle et de syrphe), nombreux dans les parcelles, assuraient une régulation naturelle des populations de pucerons.

Respectez le seuil d'intervention : les traitements contre les pucerons peuvent également atteindre les auxiliaires !

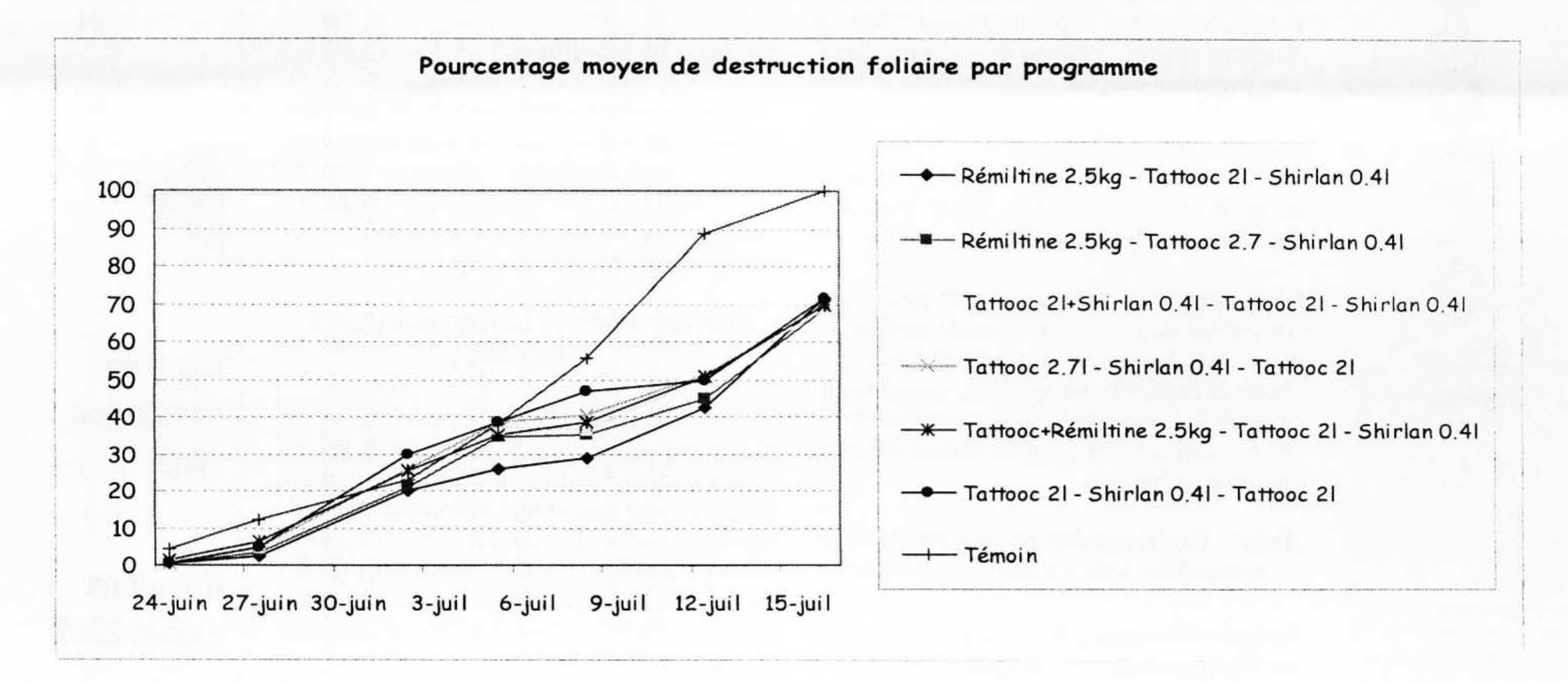
ESSAI MILDIOU DECLARE

Objectif :

Définir la meilleure stratégie de lutte pour éradiquer le mildiou sur une parcelle de pomme de terre sans mettre à défaut les spécialités commerciales.

Programme d'intervention :

Dates de traitements Programmes	T1= le 24 juin 2002	T2 = le 27 juin 2002	T3 = le 02 juillet 2002
Programme 1	**REMILTINE PEPITE 2.5 KG**	**TATTOO C 2.0 L**	**SHIRLAN 0.4 L**
Programme 2	**REMILTINE PEPITE 2.5 KG**	**TATTOO C 2.7 L**	**SHIRLAN 0.4 L**
Programme 3	**TATTOO C 2.0 L + SHIRLAN 0.4 L**	**TATTOO C 2.0 L**	**SHIRLAN 0.4 L**
Programme 4	**TATTOO C 2.7 L**	**SHIRLAN 0.4 L**	**TATTOO C 2.0 L**
Programme 5	**TATTOO C 2.0 L+ REMILTINE 2.5 KG**	**TATTOO C 2.0 L**	**SHIRLAN 0.4 L**
Programme 6	**TATTOO C 2.0 L**	**SHIRLAN 0.4 L**	**TATTOO C 2.0 L**



Depuis trois ans, nous vérifions l'efficacité d'un protocole de **trois traitements à trois jours d'intervalle** pour freiner le développement du mildiou déclaré en parcelle. Nous obtenons de nouveau cette année de bons résultats avec la stratégie :

REMILTINE 2.5 kg + TATTOO 2 L suivi de TATTOO 2 L suivi de SHIRLAN 0.4 L.

Ce programme efficace représente toutefois un coût important. En 2001, la réduction des doses au ¾ lors du premier traitement permettait également l'obtention de bons résultats, mais cette modalité n'a pas été reconduite cette année.

En 2002, nous avons expérimenté pour la première fois l'utilisation de la REMILTINE seule (sans TATTOO). Les résultats obtenus sont satisfaisants, mais à confirmer également.
Une stratégie se révèle de nouveau insuffisante cette année :

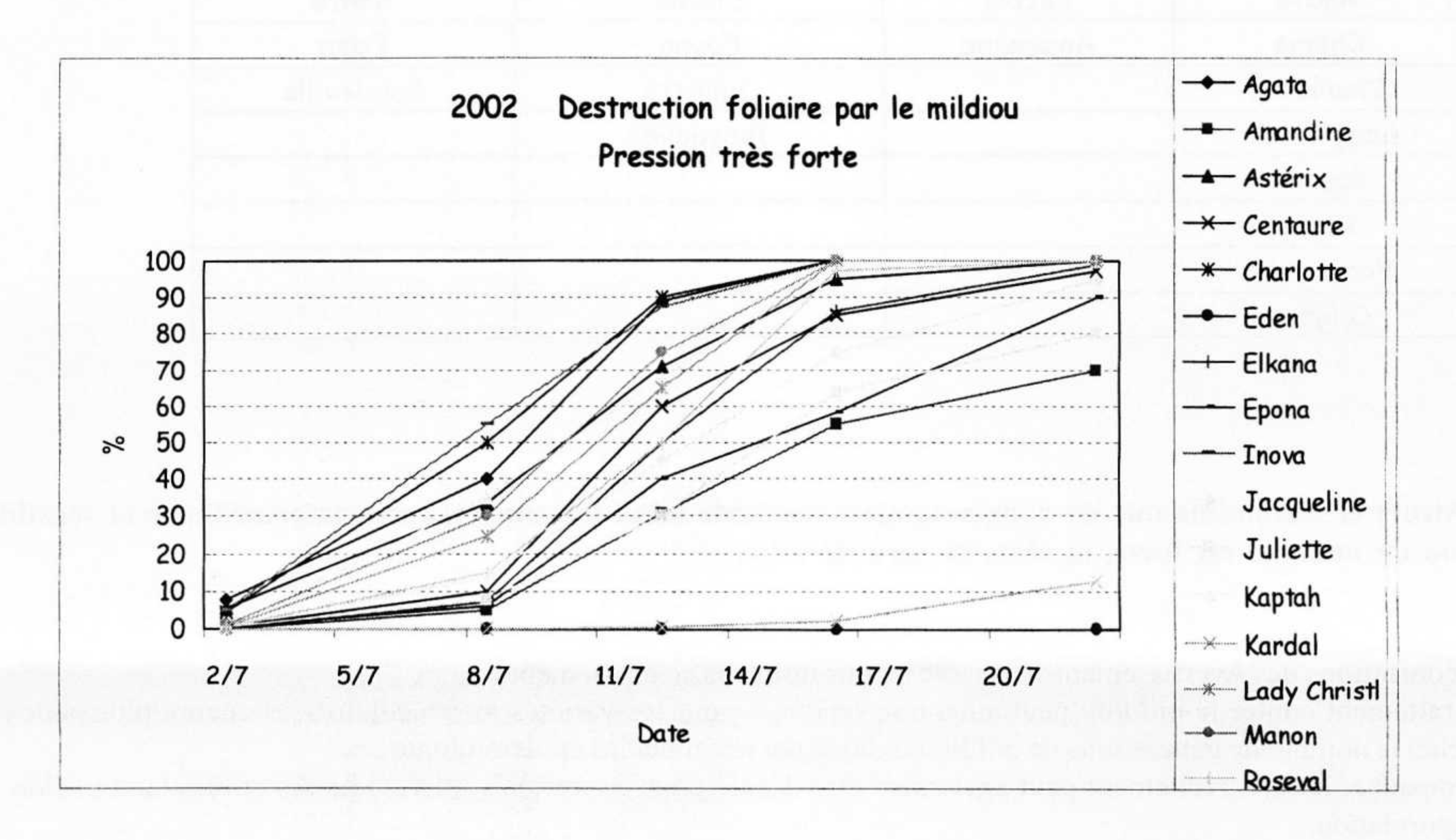
TATTOO 2 L suivi de SHIRLAN 0.4 L suivi de TATTOO 2 L.

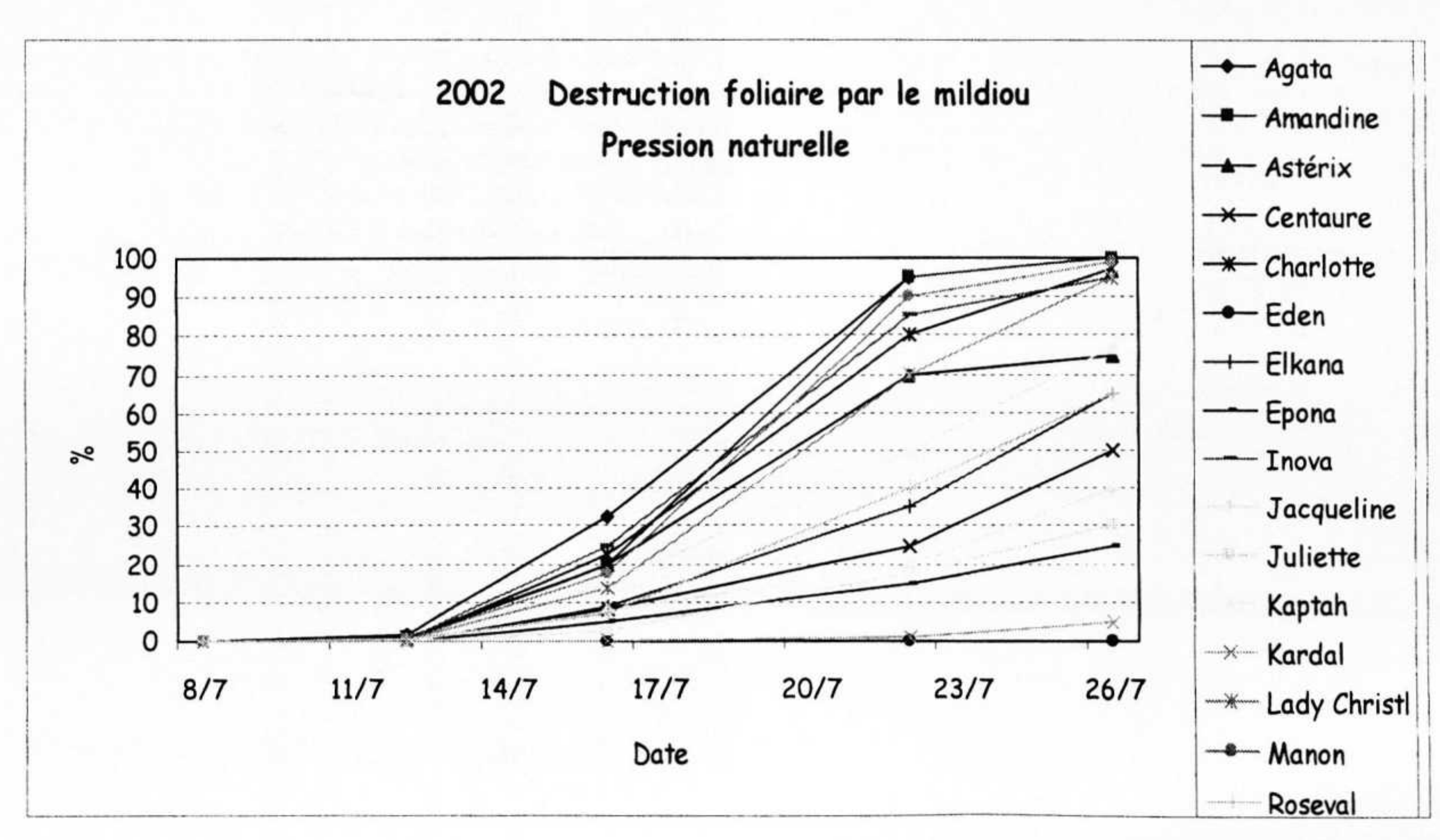
Enfin, afin de limiter les risques d'apparition de résistance, nous vous conseillons de ne pas utiliser trois fois le même produit, mais plutôt de privilégier l'alternance des modes d'action.

ESSAIS VARIETAUX

Objectif :
Mesurer la sensibilité variétale vis à vis du mildiou de la pomme de terre, afin de l'intégrer dans le raisonnement de la lutte fongicide.

Protocole :
Les variétés sont représentées par une cinquantaine de pieds chacune. Elles sont conduites en conditions naturelles (ni station de brumisation ni contamination artificielle). Aucun fongicide n'est appliqué. En fin d'expérimentation, les variétés sont classées en 3 catégories selon leur comportement vis à vis du mildiou : sensible, intermédiaire et résistante.





P59

Commentaires :

Les résultats de ces essais 2002 permettent de visualiser d'une part la différence de sensibilité au mildiou d'une variété à une autre et d'autre part la précocité de la maladie selon la pression épidémique du milieu.

Nous conduisons ces essais variétaux depuis 1998 sur le site du Paraclet. Le tableau ci-dessous présente un classement régional des variétés étudiées en trois catégories en fonction de leur résistance variétale :

Variétés sensibles	??	Variétés intermédiaires	Variétés résistantes
Bintje	Monalisa	Samba	Kardal
Agata	Nicola	Elkana	Santé
Chérie	Amandine	Epona	Eden
Charlotte		Juliette	Bondeville
Lady Cristl		Jacqueline	
Kaptah			
Inova			
Franceline			
Calgary			

Monalisa, Nicola et Amandine ont un comportement variable selon les années, entre intermédiaire et sensible. Si la pression de maladie est forte, la sécurité sera de mise.

Dans les préconisations des Avertissements Agricoles, nous utilisons ce classement.
Le premier traitement contre le mildiou peut ainsi être repoussé pour les variétés intermédiaires, et encore plus pour les résistantes selon le nombre de générations de mildiou indiqué par nos modèles épidémiologiques.
Durant la campagne, le renouvellement peut également être décalé pour les variétés intermédiaires et résistantes selon le potentiel de sporulation.

Ministère de l'Agriculture, de l ' Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales

Le Service Régional de la Protection des Végétaux vous propose un outil de base

pour raisonner la protection de vos cultures
et suivre l 'actualité réglementaire :

le bulletin d'«Avertissements Agricoles®»

Détermination du risque phytosanitaire

à partir d'un réseau d'observation de l'état sanitaire des cultures, et de modèles de prévision des maladies.

Mesures prophylactiques et traitements appropriés

avec objectivité, dans le respect de l'environnement, de la sécurité de l'applicateur, de la santé du consommateur.

Réévaluation européenne, retrait de produits, bonnes pratiques agricoles,...

directement du Ministère, les dernières informations réglementaires.

Pensez à votre réabonnement !!

Deux éditions en **Picardie** :

- grandes cultures (céréales, pois, colza, maïs, betteraves, lin...)
- pommes de terre

Trois diffusions possibles : papier - télécopie - E mail

Retourner le coupon ci-dessous dûment complété, accompagné du règlement à :

DRAF/SRPV Picardie BP 69 80092 AMIENS CEDEX 3

Une facture sera délivrée à la réception de votre paiement. Pour de plus amples informations, contactez-nous :

☎03-22-33-55-96 ou fax 03-22-33-55-56

Le SRPV vous invite également à visiter son site Internet : www.srpv-picardie.com

✂ ....

Oui, je désire m'abonner aux Avertissements Agricoles aux conditions suivantes :

		Edition papier	Edition fax	Internet
Abonnements individuels	Grandes cultures	❒ 57 €	❒ 57 €	❒ 57 €
	Pommes de terre	❒ 57 €	❒ 57 €	❒ 57 €
	Grandes cultures + Pommes de terre	❒ 89 €	❒ 89 €	❒ 89 €
Abonnements groupés	Une réduction sera accordée à partir de 10 adhésions pour un même organisme, nous contacter			

Libellez vos chèques à l'ordre du Trésor Public

NOM ou raison sociale.. Prénom ....

Adresse..

Code postal.. Ville...

N° de téléphone.................................... N° de fax..

Adresse e-mail (bien lisible SVP)....................................

P60